

RELEVÉ DES DÉCISIONS

Le vendredi 12 mars 2021, à 14h30, les membres de la Commission permanente du Conseil départemental, sur convocation adressée le 4 mars 2021 se sont réunis à l'Abbaye Royale de l'Épau salle Michel d'Aillières, sous la présidence de Monsieur Dominique LE MÈNER, Président du Conseil départemental,

Présents : Mme Dominique AUBIN, Conseillère départementale, M. Frédéric BEAUCHEF, Vice-Président, M. François BOUSSARD, Vice-Président, Mme Marie-Pierre BROSSET, Vice-Présidente, M. Daniel CHEVALIER, Vice-Président, Mme Isabelle COZIC-GUILLAUME, Conseillère départementale, Mme Mélina ELSHOUD, Conseillère départementale, M. Emmanuel FRANCO, Vice-Président, M. Gérard GALPIN, Conseiller départemental, Mme Nelly HEUZÉ, Conseillère départementale, M. Laurent HUBERT, Conseiller départemental, Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER, Conseillère départementale, M. Dominique LE MÈNER, Président, Mme Marie-Thérèse LEROUX, Vice-Présidente, M. Fabien LORNE, Vice-Président, Mme Véronique RIVRON, Vice-Présidente, M. Régis VALLIENNE, Vice-Président, M. Patrice VERNHETTES, Conseiller départemental.

Excusés : M. Yves CALIPPE, Conseiller départemental, M. Christophe ROUILLON, Conseiller départemental.

Absents : Mme Véronique CANTIN, Vice-Présidente, Mme Elen DEBOST, Conseillère départementale.

Procurations : Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS donne pouvoir à Mme Véronique RIVRON.

Invités : M. Samuel Chevallier, Président de la Commission Insertion et Logement, Mme Martine Crnkovic, Présidente de la Commission Développement numérique et Réseaux électriques, *excusée*.

État de présence établi à l'ouverture de la séance.

Mme Nathalie Goisedieu, Directrice de Cabinet et M. Olivier Dubosc, Directeur général des services, assistaient également à la réunion.

Commission Solidarité - Autonomie - Démographie médicale

- 1 **Attribution d'une aide financière en faveur des familles en cas de grossesse multiple**
Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une aide financière à 4 familles pour un montant total de 3 200 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

- 2 **Subventions d'investissement
EHPAD AUJALEU au Grand Lucé**
Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer à la Fondation Georges Coulon une subvention d'investissement de 180 000 € au titre de la restructuration de l'EHPAD Aujaleu et de 90 000 € au titre de ses travaux de mises aux normes.

Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour.

MM. Dominique LE MÈNER, Régis VALLIENNE, membres du Conseil d'administration de la Fondation Georges Coulon EHPAD Eugène Aujaleu du Grand-Lucé, ne prennent part ni au débat ni au vote.

- 3 **Seconde phase de l'expérimentation du dispositif 2A alternative à la prise en charge institutionnelle en foyer de vie : vers une plateforme d'accompagnement vers l'autonomie et d'inclusion dans la cité**
Il est proposé à la Commission permanente d'habilité le président du conseil départemental à signer la convention de partenariat, entre le Département, l'Adapei de la Sarthe et L'APAJH Sarthe-Mayenne pour la transformation, à titre expérimental, du dispositif 2a en plateforme d'accompagnement vers l'autonomie et d'inclusion dans la cité à compter de la date de sa signature et ce jusqu'au 31 décembre 2022.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

- 4 **Subventions aux associations à caractère social Solidarité départementale**
Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer des subventions aux associations à caractère social du Département. Le montant global de ces aides au titre de 2021 est de 182 850 €, réparties selon le domaine d'activité de l'association (enfance-famille, santé publique, handicap et autres interventions sociales). Il est précisé que de nouveau en 2021, compte tenu du contexte sanitaire, économique et social, les subventions ont été reconduites par rapport à celles allouées en 2020.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

Mme Mélina ELSHOUD, Vice-Présidente de l'association Pain contre la faim, ne prend part ni au débat ni au vote.

Commission Insertion et Logement

- 5 **Emploi - Insertion - Convention de partenariat avec la Région des Pays de la Loire**
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président du Conseil départemental à signer la convention-cadre Région-Département pour la période 2021-2022 avec le Conseil régional des Pays de la Loire.

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

- 6 **Logement - avenant n°1 à la convention d'opération de revitalisation du territoire de la communauté de communes du Maine Saosnois**
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président du Conseil départemental à signer l'avenant n°1 à la convention d'Opération de Revitalisation de Territoire de la Communauté de communes du Maine Saosnois qui acte de l'adhésion des communes. Cet avenant permettra également de procéder au recrutement d'un chef de projet.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour.

M. Frédéric BEAUCHEF, Président de la Communauté de communes du Maine Saosnois, ne prend part ni au débat ni au vote.

- 7 **Fonds de solidarité pour le logement - Conventions de partenariat**
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président du Conseil départemental à signer :
- les conventions de prise en charge de postes de travailleurs sociaux dans les hôtels sociaux représentant un cout de 146 520 €,
- la convention de partenariat avec l'Etablissement Public de Santé Mental.

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

- 8 **Fonds de solidarité pour le logement - Convention pour les expertises de logement**
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président du Conseil départemental à signer la convention avec l'opérateur Solidaires pour l'habitat Pays de la Loire (SOLIHA) pour la réalisation de 25 expertises pour l'exercice 2021.

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

Commission Réussite éducative et Citoyenneté

- 9 **Fonds Départemental des Services d'Hébergement (FDSH)**
Il est proposé à la Commission permanente de répartir entre les collèges d'enseignement public qui en ont fait la demande une subvention de 25 449,45 € pour faire face à des dépenses de fonctionnement.

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

- 10 **Équipement matériel et mobilier dans les collèges publics**
Il est proposé à la Commission permanente de répartir entre les collèges qui en ont fait la demande une subvention de 12 730,07 € pour l'équipement de matériel et mobilier selon la liste annexée.

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

- 11 **Accueil des demi-pensionnaires du collège Costa-Gavras au sein du restaurant scolaire de l'école primaire de l'Épau**
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la nouvelle convention concernant l'accueil des demi-pensionnaires du collège Costa Gavras au sein du restaurant scolaire de l'école primaire de l'Épau.

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

- 12 **Dotations complémentaires de fonctionnement 2021 Collège Jacques-Prévert de Pontvallain**
Il est proposé à la Commission permanente de bien vouloir accorder une subvention complémentaire de fonctionnement de 2 563 € au collège de Pontvallain pour faire face à des frais importants de viabilisation en 2020.

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

- 13 **Maisons Familiales Rurales (MFR) Fédération Familiale Départementale de l'Enseignement Agricole Privé de la Sarthe (FFDEAP)**
Il est proposé à la Commission permanente la répartition des différentes aides à l'enseignement privé pour un montant total prévisionnel de 70 136 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

- 14 **Convention de groupement de commandes avec le SDIS 72 pour l'achat de défibrillateurs et prestations associées**
Il est proposé à la Commission permanente d'adhérer au groupement de commandes relatif aux équipements de défibrillateurs pour les collèges constitué par le Département de la Sarthe et le SDIS 72 et d'habiliter le Président à signer la convention afférente.

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

- 15 **Dotations piscines à la Communauté de communes Haute-Sarthe-Alpes-Mancelles**
Il est proposé à la Commission permanente de réajuster la dotation accordée lors de la Commission du 12 février dernier à la Communauté de communes Haute-Sarthe-Alpes-Mancelles pour le fonctionnement de ses piscines de Beaumont-sur-Sarthe et Fresnay-sur-Sarthe et d'attribuer deux subventions forfaitaires de 4 089 € au lieu d'un seul forfait.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour.

Mme Fabienne LABRETTE-MÉNAGER, Maire de Fresnay-sur-Sarthe et conseillère communautaire de la Communauté de communes Haute-Sarthe-Alpes-Mancelles, ne prend part ni au débat ni au vote.

Commission Infrastructures routières

16 **Convention voirie départementale**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer une convention avec la commune de Beillé relative au financement de l'aménagement d'une voie verte, de classement et déclassement et de l'entretien des ouvrages départementaux en et hors agglomération.

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

17 **Modification de la répartition du programme 2021 d'opérations de sécurité routière sur les routes départementales**

Il est proposé à la Commission permanente de valider la modification de répartition du programme 2021 d'opérations de sécurité routière.

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

18 **Convention pour un diagnostic d'archéologie préventive Aménagements de sécurité sur la route départementale n° 357 (créneau n° 3)**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le Président à signer cette convention ainsi que tous les avenants éventuels dès lors qu'ils ne modifient pas l'équilibre général de la convention.

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

19 **Convention d'occupation temporaire d'un terrain sur la commune de Beillé en vue de son intégration dans le domaine public autoroutier concédé (DPAC)**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser une convention d'occupation temporaire du terrain cadastré section ZB 190 sur la commune de BEILLE en vue de son intégration dans le domaine public autoroutier concédé (DPAC) et d'habiliter le Président à signer ladite convention avec la Société COFIROUTE et tous les documents afférents à ce dossier.

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

20 **Suppression du passage à niveau n° 134 sur la commune de Rouessé-Vassé Cessions et échange de parcelles**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser les transferts de propriétés de plusieurs parcelles au prix de 0,50 €/m² dans le cadre de la suppression du passage à niveau n° 134 à Rouessé-Vassé et d'habiliter la 1ère Vice-Présidente à signer les actes administratifs à intervenir et tous documents afférents à ces dossiers.

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

21 **Cession de deux parcelles départementales à la Communauté de Communes du Pays Fléchois**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser la cession de parcelles départementales cadastrées section YO 957 de 133 m² et section YO 959 de 561 m² à la Communauté de communes du Pays Fléchois pour le prix symbolique de 1,00 € et d'habiliter la 1^{ère} Vice-Présidente à signer l'acte administratif à intervenir et tous documents afférents à ce dossier.

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour.

M. Laurent HUBERT, 1^{er} Vice-Président de la Communauté de communes du Pays Fléchois, ne prend part ni au débat ni au vote.

Commission Aménagement des territoires, Agriculture et Développement durable

22 **Soutien des territoires - Fond départemental de relance**

Il est proposé à la Commission permanente de valider les conventions de relance et d'habiliter le Président à signer les conventions correspondantes.

Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour

23 **Territoire : Artisanat/commerce - CAUE**

Il est proposé à la commission permanente :

- d'allouer une subvention de 30 483 € à la commune de Marçon, soit 20 % du montant des dépenses éligibles estimées à 152 413 € HT, au titre de l'aide aux communes et Communautés de communes pour le maintien du commerce de proximité.
- de valider la convention avec le CAUE au titre de 2021 pour le financement de ses missions, pour un montant de 910 000 € et d'habiliter le Président à signer la convention jointe en annexe, ainsi que les avenants éventuels, dès lors qu'ils n'en modifient pas l'enveloppe financière.
- de valider la convention modificative relative au plan de prévention des risques d'Alsetex en vue d'une prolongation.

Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour.

Mmes Véronique RIVRON, Fabienne LABRETTE-MÉNAGER, Dominique AUBIN, M. Emmanuel FRANCO, membres du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), ne prennent part ni au débat ni au vote.

24 **Dotations cantonales associatives**

Il est proposé à la Commission permanente de valider l'attribution des dotations cantonales des cantons de Saint-Calais, Le Mans 6, Bonnétable, La Flèche, Ecommoy, Sillé-le-Guillaume, Le Mans 1 et Loué pour un montant total de 178 976 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour.

Mme Nelly HEUZÉ, Présidente de l'association Patrimoine Le Mans Ouest, ne prend part ni au débat ni au vote.

25 **Agriculture**

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'établir un avis de déchéance de droit de subvention de 2 345,05 € à l'encontre de l'EARL DE LA GRANGE FERMIERE et de 6 350,19 € à l'encontre du GAEC DGH, et leur demander un remboursement, suite aux constats effectués sur place par l'Agence de Service et de Paiement. La régularisation de la situation conditionne le versement du solde d'autres subventions d'un montant plus important du FEADER.
- d'accorder une aide globale de 4 600 € répartie entre 23 jeunes agriculteurs, dans le cadre de leur Stage Préparatoire à l'Installation (S.P.I.), à raison de 200 € chacun.
- de préciser les modalités d'aide à l'achat d'équipements de sécurité Covid pour la vente directe (autoriser une seconde aide de 150 €).

Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour

26 **Aide exceptionnelle au transport de paille**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder une aide exceptionnelle aux structures collectives départementales qui en feront la demande, pour le transport de paille, à hauteur de 17 € la tonne, soit une enveloppe de 85 000 € maximum pour des besoins évalués à 5 000 tonnes de paille.

Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour

27 **Transition énergétique**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder des subventions pour la réalisation d'audits énergétiques sur des bâtiments publics pour un montant de 7 900 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour

28 **Environnement : Nouvelle dynamique en faveur du bocage**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder au titre des aides de la nouvelle dynamique en faveur du bocage les subventions suivantes :

- 10 283,50 € pour les agriculteurs,
- 7 644,00 € pour les particuliers, associations ou entreprises,
- 650,00 € pour les collectivités,
- 960 € au titre des frais d'ingénierie à la Chambre d'Agriculture.

Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour

29 **Politique de l'eau**

Il est proposé à la Commission permanente :

- de subventionner sur le programme d'assainissement, l'opération liée au passage du réseau d'assainissement d'unitaire à séparatif à Conlie pour un montant de 32 544 €.
- d'arrêter la programmation prévisionnelle des projets d'AEP (annexe 2) et de subventionner l'opération du SIAEP Launay la Touche avec le SMAEP Sarthe et Loir, pour un montant de 232 069 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour

Commission Attractivité du Département : Culture, Sport, Tourisme, Enseignement supérieur**30 Patrimoine**

Il est proposé à la Commission permanente de valider la fiche d'aide Edifices culturels non protégés et d'autoriser le Président à signer les conventions financières et de dépôt des pièces céramiques mises à disposition par le Département nous associant à la Communauté de communes du Val de Sarthe (Malicorne Espace Faïence).

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour.

M. Emmanuel FRANCO, Président de la Communauté de communes Val de Sarthe, ne prend part ni au débat ni au vote.

31 Aide à une association culturelle - Aides aux animations culturelles

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'accorder une aide à l'association "Donner à Voir".
- d'accorder à la commune d'Arnage et au SIVOM de Laigné/Saint-Gervais-en-Belin des aides pour des animations culturelles organisées dans leurs bibliothèques.

Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour

32 Soutenir les acteurs locaux au niveau culturel

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer les subventions suivantes : 123 695 € au titre du soutien aux artistes ; 9 100 € au titre des manifestations et initiatives culturelles diverses, et d'autoriser le Président à signer les avenants avec les associations Organic Orchestra et Jazz et compagnie.

Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour

33 Actions Sportives Promotionnelles

Il est proposé à la Commission permanente de répartir un crédit de 20 000 € aux différentes associations pour leur projet représentant un intérêt pour le Département et d'habiliter le Président du Conseil départemental à signer les conventions.

Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour

34 Aides aux sports

Il est proposé à la Commission permanente de répartir une somme globale de 172 800 € au titre des aides aux sports.

Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour

35 Sports Mécaniques

Il est proposé à la Commission permanente de répartir un crédit de 8 200 € aux différentes associations pour leur projet représentant un intérêt pour le Département et d'habiliter le Président du Conseil départemental à signer les conventions.

Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour

Commission Finances, Ressources et Administration générale

36 Demande de garantie d'emprunt Fondation Georges Coulon EHPAD Eugène Aujaleu du Grand-Lucé

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à la Fondation Georges Coulon, à hauteur de 3 250 000 €, pour deux emprunts d'un montant total de 5 000 000 € destiné à financer la restructuration de l'EHPAD Eugène Aujaleu situé au Grand-Lucé.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour.

MM. Dominique LE MÈNER, Régis VALLIENNE, membres du Conseil d'administration de la Fondation Georges Coulon EHPAD Eugène Aujaleu du Grand-Lucé, ne prennent part ni au débat ni au vote.

37 Demande de garantie d'emprunt Foncière d'Habitat et Humanisme Le Mans-rue de l'Ormeau

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à la Foncière d'Habitat et Humanisme, à hauteur de 50 %, pour un emprunt d'un montant de 67 745 € destiné à financer l'acquisition-amélioration d'un logement locatif collectif situé 2 rue de l'Ormeau au Mans.

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

38 Demande de garantie d'emprunt Foncière d'Habitat et Humanisme Le Mans-passage Mangeard

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à la Foncière d'Habitat et Humanisme, à hauteur de 50 %, pour un emprunt d'un montant de 18 731 € destiné à financer l'acquisition-amélioration d'un logement locatif collectif situé 16 passage Mangeard au Mans.

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

39 Demande de garantie d'emprunt OPH Sarthe Habitat Mayet

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat, à hauteur de 100 %, pour un emprunt d'un montant total de 256 438 € destiné à financer la réhabilitation de 10 logements locatifs situés rue des Roses à Mayet.

Accord avec détail des votes de la Commission Permanente, avec 15 votes pour.

Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER, Présidente de l'OPH Sarthe Habitat, Mme Marie-Thérèse LEROUX, MM. Dominique LE MÈNER, Frédéric BEAUCHEF, Daniel CHEVALIER, membres du Conseil d'administration de l'OPH Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.

40 **Demande de garantie d'emprunt OPH Sarthe Habitat Le Mans-rue Paul Courboulay (95 logements)**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat, à hauteur de 100 %, pour un emprunt d'un montant de 508 614 € destiné à financer la réhabilitation de 95 logements locatifs collectifs situés 14 à 22 rue Paul Courboulay au Mans.

Accord avec détail des votes de la Commission Permanente, avec 15 votes pour.

Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER, Présidente de l'OPH Sarthe Habitat, Mme Marie-Thérèse LEROUX, MM. Dominique LE MÈNER, Frédéric BEAUCHEF, Daniel CHEVALIER, membres du Conseil d'administration de l'OPH Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.

41 **Demande de garantie d'emprunt OPH Sarthe Habitat Le Mans-rue Paul Courboulay (2 logements)**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat, à hauteur de 100 %, pour un emprunt d'un montant de 112 340 € destiné à financer la réhabilitation de 2 logements locatifs collectifs situés 14 à 22 rue Paul Courboulay au Mans.

Accord avec détail des votes de la Commission Permanente, avec 15 votes pour.

Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER, Présidente de l'OPH Sarthe Habitat, Mme Marie-Thérèse LEROUX, MM. Dominique LE MÈNER, Frédéric BEAUCHEF, Daniel CHEVALIER, membres du Conseil d'administration de l'OPH Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.

42 **Demande de garantie d'emprunt OPH Sarthe Habitat La Flèche (diverse adresses)**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat, à hauteur de 100 %, pour un emprunt d'un montant de 387 349 € destiné à financer la réhabilitation de 85 logements locatifs situés à sur plusieurs adresses à La Flèche.

Accord avec détail des votes de la Commission Permanente, avec 15 votes pour.

Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER, Présidente de l'OPH Sarthe Habitat, Mme Marie-Thérèse LEROUX, MM. Dominique LE MÈNER, Frédéric BEAUCHEF, Daniel CHEVALIER, membres du Conseil d'administration de l'OPH Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.

43 **Demande de garantie d'emprunt OPH Sarthe Habitat La Flèche-boulevard du Québec**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat, à hauteur de 100 %, pour un emprunt d'un montant total de 116 069 € destiné à financer la réhabilitation de 6 logements locatifs individuels situés 1411 à 1416 allée Paul Lebled-boulevard du Québec.

Accord avec détail des votes de la Commission Permanente, avec 15 votes pour.

Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER, Présidente de l'OPH Sarthe Habitat, Mme Marie-Thérèse LEROUX, MM. Dominique LE MÈNER, Frédéric BEAUCHEF, Daniel CHEVALIER, membres du Conseil d'administration de l'OPH Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.

- 44 **Demande de garantie d'emprunt OPH Sarthe Habitat Fresnay-sur-Sarthe**
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat, à hauteur de 80 %, pour un emprunt d'un montant total de 811 729 € destiné à financer la construction de 15 logements locatifs individuels situés rue Hatton à Fresnay-sur-Sarthe.

Accord avec détail des votes de la Commission Permanente, avec 16 votes pour.

Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER, Présidente de l'OPH Sarthe Habitat, Mme Marie-Thérèse LEROUX, MM. Dominique LE MÈNER, Frédéric BEAUCHEF, Daniel CHEVALIER, membres du Conseil d'administration de l'OPH Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.

- 45 **Demande de garantie d'emprunt SA Mancelle d'Habitation Le Mans-rues Maupertuis et Flore**
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à la SA Mancelle d'Habitation, à hauteur de 50 %, pour un emprunt d'un montant total de 1 181 387 € destiné à financer la réhabilitation de 82 logements locatifs collectifs situés rues Maupertuis et Flore au Mans.

Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour

- 46 **Garantie d'emprunt accordé par le Département Accord sur la démolition de logements par l'OPH Sarthe Habitat**
Il est proposé à la Commission permanente de donner un avis favorable aux projets de démolition de logements locatifs situés à Allonnes et Pontvallain par l'OPH Sarthe Habitat.

Accord avec détail des votes de la Commission Permanente, avec 16 votes pour.

Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER, Présidente de l'OPH Sarthe Habitat, Mme Marie-Thérèse LEROUX, MM. Dominique LE MÈNER, Frédéric BEAUCHEF, Daniel CHEVALIER, membres du Conseil d'administration de l'OPH Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.

- 47 **Partenariats associatifs**
Il est proposé à la Commission permanente de répartir un crédit de 5 500 € à deux associations pour leur projet représentant un intérêt pour le Département et d'habiliter le Président du Conseil départemental à signer les conventions.

Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour

48 **Information sur les marchés publics conclus en 2020**

Il est proposé à la Commission permanente pour information la liste des marchés conclus en 2020, aux termes de la délégation reçue en matière de marchés publics et conformément à l'obligation de communication.

Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'D' followed by a series of loops and a final flourish.

Dominique LE MENER

Affiché le :

Retiré le

Les délibérations afférentes à chacun des rapports peuvent être consultées au Secrétariat des Assemblées.

